

cèse comme il dirigeait son séminaire. Son règlement de vie resta à peu près le même ; il suffisait de consulter l'heure, à n'importe quel moment de la journée, pour savoir qu'on le rencontrerait certainement à tel ou tel endroit. De huit heures à midi, et de deux heures à six heures et demie, il était à son bureau, à la disposition de tous ceux qui désiraient le voir, travaillant et expédiant lui-même sa correspondance. Quiconque lui écrivait recevait, dès le lendemain, une réponse laconique, mais claire et précise.

On obtenait facilement une audience, mais il fallait savoir prendre congé à temps.

On sait qu'il parlait peu, trop peu même, au goût de plusieurs qui auraient préféré un évêque plus communicatif. Il faut pourtant admettre que ce qui est désirable en soi n'est pas toujours réalisable en pratique, surtout dans certaines positions. Un juste milieu, dans cet ordre de choses comme dans tout le reste, n'est certainement pas la ligne de conduite la moins sage. C'est grâce à cette parcimonieuse économie de temps que Mgr Taschereau a pu accomplir une somme de travail vraiment prodigieuse. Ses mandements et circulaires ne forment pas moins de trois gros volumes, abstraction faite de milliers de lettres écrites pour affaires secondaires, ses lettres enrégistrées forment plus de six volumes *in-folio* d'à peu près neuf cents pages chacun. Il a réformé la Discipline du diocèse de Québec, régularisé l'administration paroissiale jusque dans ses moindres détails, consacré, chaque année, près de deux mois à la visite pastorale, érigé canoniquement plus de quarante paroisses, fondé une trentaine de missions dont la plupart ont actuellement un curé résident, présidé les trois derniers conciles provinciaux, favorisé toutes les œuvres diocésaines et, en particulier, l'Hôpital du Sacré-Cœur et le collège de Ste-Anne-la-Pocatière, menacés à un moment d'une ruine imminente. Dieu bénissait visiblement ses œuvres, bénédiction que le pieux Cardinal attribuait en grande partie à la belle dévotion des Quarante-Heures; qu'il inaugura dans toutes les églises de son diocèse par son admirable mandement de l'année 1872.

À part les deux heures quotidiennes de récréation que prenait Mgr Taschereau, il allait passer, au retour de ses visites pastorales, quelques jours au manoir de Ste-Marie de la Beauce et une couple de semaines au Petit-Cap, pour se reposer des rudes labours de l'année; cette courte vacance terminée, il reprenait le chemin de sa ville épiscopale et recommençait une nouvelle année.

Telle a été, dans ses grandes lignes, la carrière épiscopale du cardinal Taschereau, et cela pendant vingt-cinq ans. — Il aurait donc pu dire à son clergé et à ses diocésains, si son humilité ne l'en avait empêché : *inspice et fac secundum exemplar*.

Disons encore à sa louange que son élévation au cardinalat, en 1889, ne changea en rien son train de vie. Le devoir seul lui faisait accepter des hommages qu'il appelait sincèrement des persécutions.

Après avoir rapidement esquissé la carrière du Prélat qui restera l'une des plus belles figures de l'épiscopat canadien, et